



(R)éveillons nos pratiques



Avec
le soutien



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Co-construisons des projets de tiers-lieux

Webinaire

28 novembre 2024

Pour faciliter les échanges ...



Renommez votre profil ! « prénom nom structure »



Allumez votre micro uniquement lorsque vous prenez la parole



Conservez la vidéo (*sauf si la connexion est trop mauvaise*)



Dans le chat : ajoutez des informations, ressources, événements, posez des questions, commentez etc.

Programme

- Tour de parole
- **Présentation de VAD et de l'appel à projet**, par *Claire Topin VAD*
- **Retour sur l'expérience 2023 avec le projet de Montbrison et Loire Forez Agglo**, par *Christophe Bazile (maire de Montbrison) et Kevin Brun de Loire Forez Agglo*
- **Qu'entend-t-on par tiers-lieux ?** par *Sébastien Geronimi de France Tiers-Lieux*
- **Présentation du BOB, le bâtiment ouvert aux bifurcations à Villeurbanne**, par *Elise Nigay de Plateau Urbain*

Ville & Aménagement Durable

Vision

Des temps forts pour fixer les grandes orientations

→ Forum adhérents, conférence de fin d'année



Lab

Des retours terrain pour observer et capitaliser

→ Visites de site, voyages d'études, recensement d'opérations, carnets de chantier, enquêtes de terrain, groupes de travail

Initiatives Construire ensemble les territoires de demain

→ Petits déjeuners débats, ateliers, revues de projets, RDV du réseau, OFF du développement durable, communiqués de presse, animation du réseau et des territoires



Diffusion

Des données pour comprendre et avancer

→ Formations, collection, interventions, photothèque, portail VAD, EnviroBOITE

- **Acteurs du bâtiment et de l'aménagement durables** en Auvergne-Rhône-Alpes
- Un réseau de **2000 professionnels** (dont plus de 460 adhérents)
- Pour **s'informer, se former, débattre et co-construire de nouveaux standards**
- Des **actions collectives** où les membres sont les premiers contributeurs et le moteur de l'activité

AG et clôture du Festi'VAD

AG & CLÔTURE DU FESTI'VAD

10 décembre 2024

à L'Île Ô,
Lyon (69)

14h à 15h30 : Assemblée
Générale de VAD

16h-18h30 : Clôture du
Festi'VAD rythmée par la
Compagnie Des Prairies et
conférence de Sandrine
Roudaut

Action collective

La Co-Lab'



Historique

- Problématique initiale : pourquoi les logements (neufs) d'aujourd'hui sont moins qualitatifs que les logements construits il y a 30 ans ?
- Principaux constats : les facteurs financiers et relationnels sont particulièrement prégnants
- Création de **plusieurs outils** pour faciliter l'interconnaissance des acteurs de l'acte de bâtir et d'aménager
- **Plusieurs évènements en lien** : revue de projets sur les outils fonciers, atelier sur le suivi-évaluation des projets impliquant les usagers...
- **1 publication** : book d'initiatives sur les projets impliquant les habitants

Créée en 2017 (plateforme prospective habiter)
58 professionnels impliqués



Les ateliers de la Co-Lab'

Nouveau cycle, nouveau nom

2022-23 Cycle : Imaginer l'habitat autrement

- 1^{er} appel à projet en 2022 auprès des collectivités
- Workshop en 2023 « coconstruisons l'habitat autrement » : une soixantaine de professionnels réunis autour de 4 projets de collectivités
- [Publication « 1 an après »](#)

2024-25 Cycle sur l'économie de partage à travers les tiers-lieux

- Nouvel AAP pour un nouveau workshop le **8 avril 2025**
- Nouveau nom : « Les ateliers de la Co-Lab' » pour un événement amené à se répéter !





Les ateliers de la Co-Lab'

Les objectifs

- **Réfléchir collectivement** : Profitez de la vision croisée des experts pour enrichir votre projet avec des idées novatrices et des perspectives variées
- **Faire émerger des tiers-lieux** : l'atelier doit vous aider à faire aboutir votre projet de tiers-lieu en répondant au mieux aux enjeux et aux besoins de votre territoire et de ses habitants
- **Décaler le regard** : profitez d'une journée pour prendre de la hauteur sur votre projet et le challenger



Appel à projet 2024 « Coconstruisons des projets de tiers-lieux » (clôture le 15/01/25)



- **Pourquoi des tiers-lieux ?** Car ce sont des outils de développement territorial qui encouragent la coopération, le partage de savoirs, de compétences et d'espace...
- **Pour qui ?** Les collectivités qui se posent la question d'initier un tiers-lieu ou qui démarrent un projet de tiers-lieu
- **Sous quelles conditions ?** Adhérer à VAD, être situé en Auvergne-Rhône-Alpes, être engagé vers une approche centrée sur les usagers et leurs besoins, être en mesure de mobiliser un.e élu.e pour le 8 avril
- **Comment ?** Répondre au [formulaire](#)

Retour sur l'expérience 2023 avec le projet de Montbrison et Loire Forez Agglo

Christophe Bazile et Kevin Brun



Action Cœur de Ville Montbrison

Webinaire 28/11/24 - Ville et Aménagement Durable



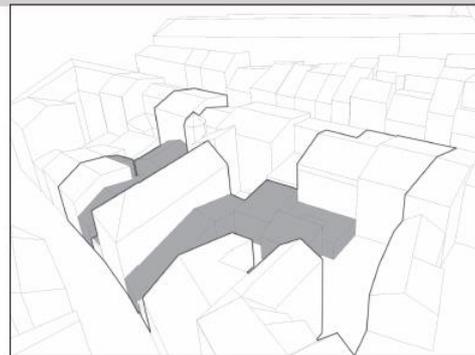
Christophe BAZILE - Maire de Montbrison, Président de Loire Forez agglomération



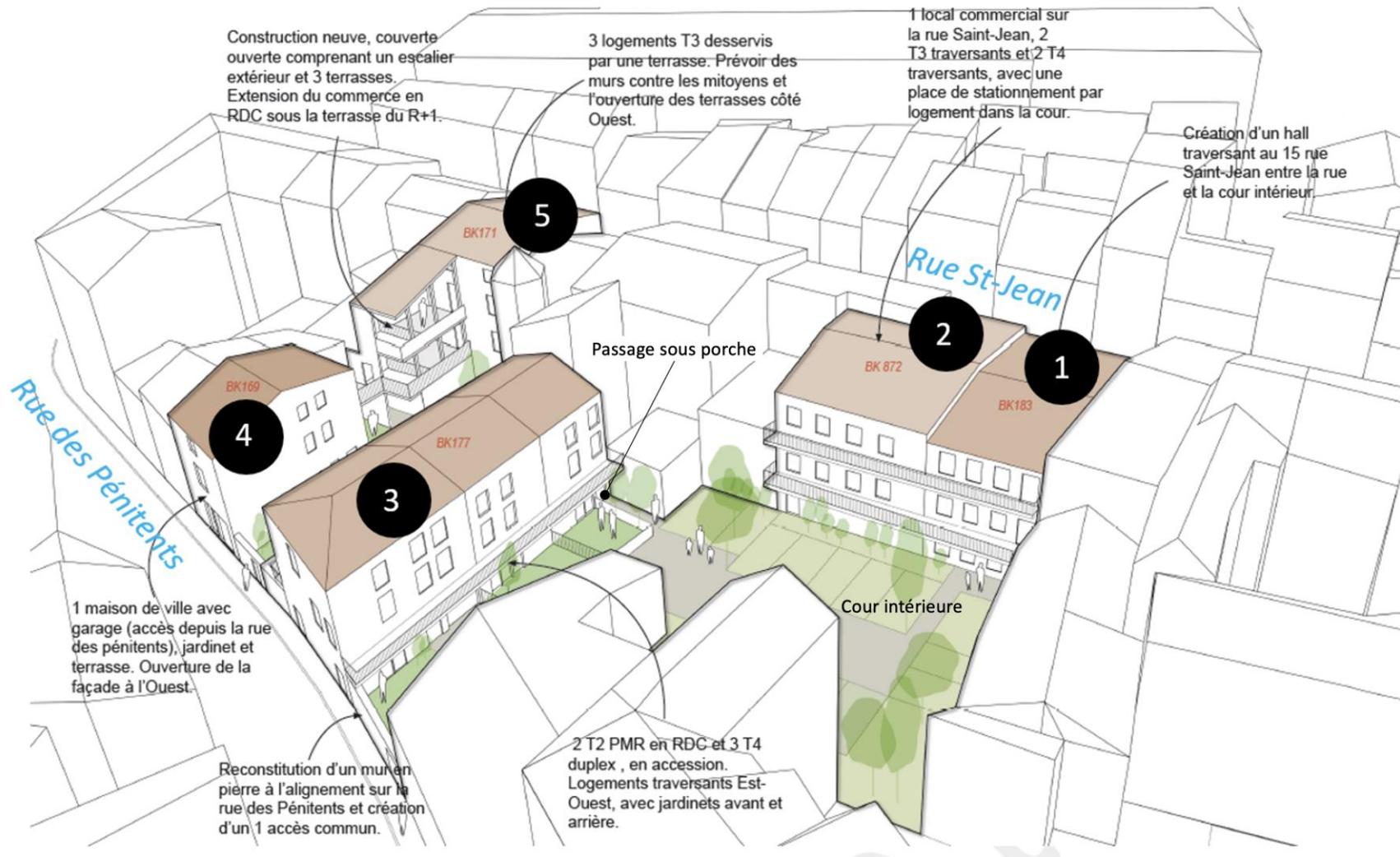
Ilot St-Jean



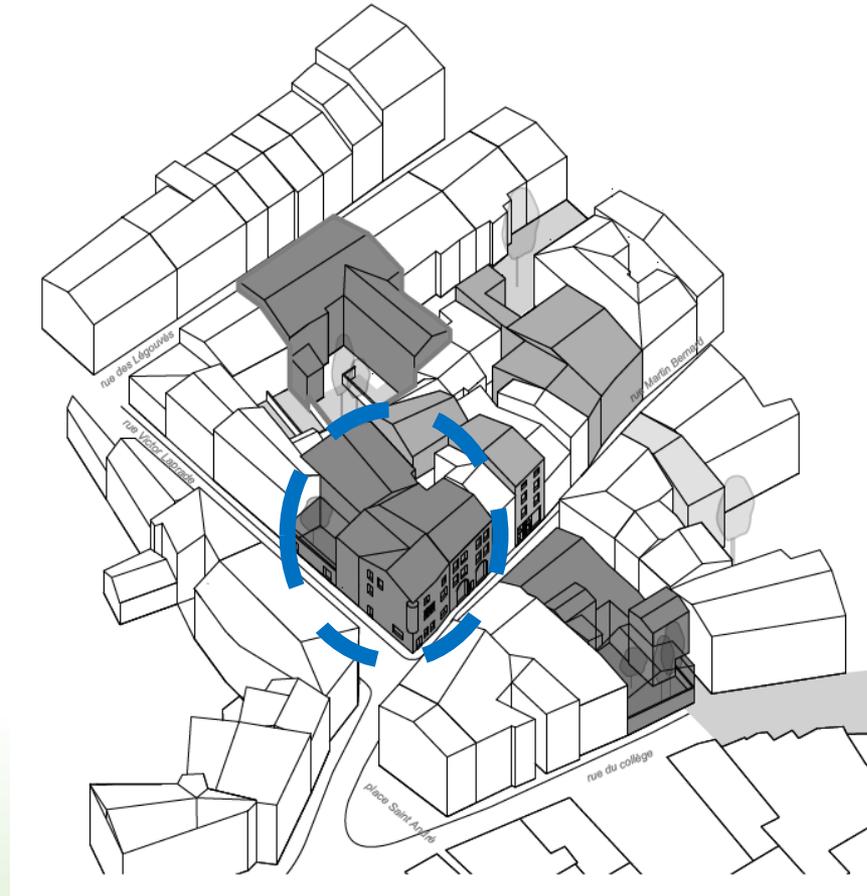
PARCELLAIRE ET DÉMOLITIONS



- Parcellaire
- Périmètre
- Démolition

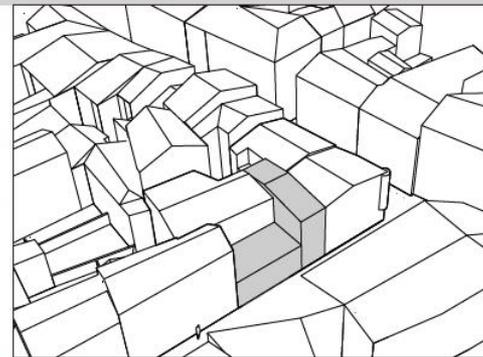


Ilot Martin Bernard / Victor Laprade





PARCELLAIRE ET DÉMOLITION

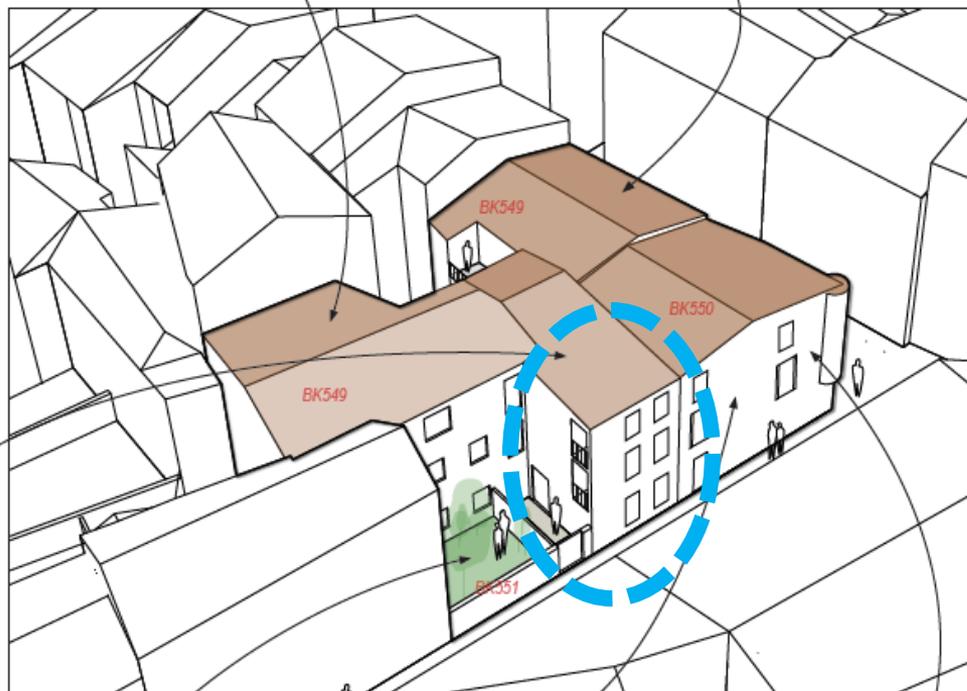


- Parcellaire
- Périmètre
- Démolition

3 logements (T4)
triple orientation.

2 logements (T3) traversants
(rue/cour) et un commerce
en RDC. Accès supprimé
afin d'augmenter la surface
commerciale.

**Construction
neuve.**
Circulation verticale
(avec ascenseur)
permettant de
desservir les deux
bâtiments.



Jardin privé pour
logement en RDC
(T4) avec mur à
l'alignement sur
rue.

Commerce en RDC et 2
logements (T3) dans les
étages. Ouverture des
mitoyens pour accès depuis
la circulation verticale
(construction neuve).

Rénovation patrimoniale
et restitution des anciennes
ouvertures en façade
(sondage à réaliser).

Calendriers

- **Ilot St-Jean :**

- Espaces publics livrés juillet 2024
- Enquêtes publiques DUP : rapport favorable commissaire enquêteur
- Acquisitions/expropriations 2025
- Travaux 2026-2027

- **Ilot Martin Bernard :**

- Fixation du prix d'acquisition par le juge de l'expropriation en janvier 2025
- Acquisitions/expropriations 2025/2026
- Travaux 2027-2028



THEMATIQUE	ECHELLE D'INTERVENTION		
	Logement	Bâti (immeuble)	Îlot / Centre-ville
Maîtrise des charges	- Ventilation naturelle (double orientation, voire + : tours à vent, cf immeuble de référence 22-26)	Développer une enveloppe performante : - Isolation, étanchéité à l'air - Captation des apports solaires en hiver / protection en été (surfaces vitrées, BSO - brise-soleil orientables, etc.) Préférer les solutions basse technologie	
Préservation de la ressource en eau	- Contrôle de la pression en eau à l'entrée du logement	- Récupération des eaux pluviales pour les sanitaires	- Récupération des eaux pluviales pour l'arrosage - Essences végétales économes en eau
Maîtrise du bilan carbone	- Matériaux biosourcés / géosourcés, - Matériaux locaux - Réemplois	- Production d'eau chaude + chauffage sur site et via des énergies renouvelables ? - Matériaux biosourcés / géosourcés, - Matériaux locaux - Réemplois - Récupération des énergies fatales (eaux	- Réemploi des démolitions sur site pour les aménagements - Végétalisation du cœur d'îlots
Bien-être des habitants, mixité sociale et lutte contre les îlots de chaleur	- Double orientation des pièces à vivre (++) - Adaptabilité PMR (personnes à mobilité réduites) + tous handicaps (au mieux) - Matériaux sains (aspect sanitaire + confort ressenti) - Luminosité - Espace extérieur privatif	- Confort acoustique - Double orientation des logements - Accessibilité PMR + tous handicaps (au mieux) - Ensoleillement - Captation des apports solaires en hiver / protection en été (surfaces vitrées, BSO, etc.)	- Végétalisation des cœurs d'îlots - Espaces en pleine terre - Renforcer les usages (repos, essences végétales comestibles, convivialité/partage) - Accessibilité PMR (indispensable) + tous handicaps (au mieux)
Biodiversité, rapport au vivant		- Corniches et nichoirs pour martinets (ou autres)	- Essences végétales locales - Essences végétales comestibles ?
Lien social	- Travail sur les seuils d'entrée et les paliers	- Locaux communs (buanderie, atelier, salle commune, etc.) - Qualité des circulations et distributions	- Cœur d'îlot accessible et ouvert - Usages (jeux, potager) - Accès aux locaux communs
Respect du patrimoine bâti et qualités constructives (comportement, esthétique, histoire)	- Caractère ancien du bâti visible à l'intérieur du logement	- Matériaux isolants adaptés à la constitution du bâti - Traitement des ajouts (balcons, extensions) soigné et respectueux	- Préservation du tissu urbain existant

Plan de végétalisation des cœurs d'îlot



Qu'entend-t-on par tiers-lieux ?

Sébastien Geronimi, France Tiers-Lieux





France
**TIERS
LIEUX**

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?



“ Un tiers-lieu est un bien commun entretenu par et avec un collectif dans un cadre de confiance ”

MOVILAB

— Outil de documentation
libre des tiers-lieux

NOUVEAU VISAGE DE LA FRANCE QUI INNOVE, EN HYPER-PROXIMITÉ

3500

tiers-lieux en France

62%

en dehors des métropoles

34%

des tiers-lieux en milieu rural

28%

des tiers-lieux dans des villes moyennes

LES TYPOLOGIES DE TIERS-LIEUX

55%

Bureaux partagés coworking

31%

Tiers-lieux culturels

28%

Fablab/Makerspace Hackerspace (Espaces du Faire)

16%

Ateliers artisanaux partagés

15%

Living Labs / Laboratoires d'innovation sociale

10%

Tiers-lieux nourriciers

6%

Cuisines partagées

UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DES TERRITOIRES

882 M€

de chiffre d'affaires

SOIT

250 000€

de chiffre d'affaires en moyenne

46%

des tiers-lieux sont engagés dans l'économie circulaire et le réemploi

PRÈS DE

50 000

structures économiques hébergées

Chiffres clés issus du recensement 2023

Les tiers-lieux, acteurs incontournables de nos territoires



Acteurs d'hyperproximité



Une nouvelle économie des territoires



250 000 € Un chiffre d'affaires moyen identique à celui d'une startup



© France Tiers Lieux

Lieux hybrides, engagés dans l'action publique



Preuve de leur ancrage local et de la reconnaissance des pouvoirs publics de leur rôle pour proposer des actions d'intérêt général et répondre aux enjeux de sociétés, économiques, écologiques, sociaux.

Premier partenaire financier : **La région**



Moteurs pour la vie locale



Lieux de coopérations et d'engagement citoyen



La force du mouvement des tiers-lieux repose sur sa capacité à mobiliser la contribution citoyenne. Il incarne la capacité de la société civile organisée à agir pour répondre aux besoins des territoires.

Parmi les statuts juridiques des tiers-lieux :



Emplois



La transition écologique en action



Priorité de leur engagement, ils mettent en œuvre la transition écologique en devenant des maillons essentiels dans les territoires de la chaîne écologique

L'action des tiers-lieux fait profondément écho aux scénarios de l'ADEME pour atteindre la neutralité carbone, mêlant "frugalité", coopérations territoriales et "innovation technologique verte".

Lieux d'apprentissage & d'insertion



Lieux d'apprentissage, ils placent la formation formelle ou informelle au cœur de leurs pratiques pour participer au renouvellement des compétences.



Les tiers-lieux maillent le territoire français d'espaces et d'actions de médiation numérique. Ils participent au développement d'un numérique d'intérêt général qui connecte, qui relie, qui facilite et qui renforce les coopérations locales.

France TIERS LIEUX

OBSERVATOIRE DES TIERS-LIEUX

France Tiers-Lieux :
**un groupement d'intérêt public au service de la coordination
des politiques publiques territoriales**

France
**TIERS
LIEUX**


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
CHARGÉ DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES,
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DU TOURISME
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

anct

agence nationale
de la cohésion
des territoires


TIERS-
LIEUX
Observatoire

NOS MISSIONS

1. Comprendre et analyser l'écosystème

À travers l'Observatoire des tiers-lieux, nous analysons les évolutions de l'écosystème et produisons des études afin d'affiner et mieux comprendre la réalité des tiers-lieux en France.

2. Animer les programmes de soutien aux tiers-lieux

Nous co-construisons et animons, en lien avec les acteurs publics nationaux ou locaux, des politiques publiques relatives aux tiers-lieux.

3. Accompagner les porteurs de projet

Nous accompagnons, avec les réseaux associés, les acteurs des tiers-lieux dans le développement et la pérennisation de leurs projets.

4. Accompagner et coordonner l'action publique

Nous coordonnons les actions pour mettre en lien les différentes parties prenantes, tant à l'échelle nationale que locale, et nous animons une communauté des acteurs publics engagés pour les tiers-lieux.

NOS ACTIONS

FABRIQUES DE TERRITOIRE

57 millions d'€ sur 2019-2024

Porté par le ministère de la Cohésion des territoires

Première politique publique de soutien aux tiers-lieux, plus de **400 Fabriques de territoire**, labellisées entre 2019 et 2024 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, sont **des tiers-lieux animant une communauté d'acteurs locaux en faveur du maintien du lien social et de l'activité locale**.

Principalement en territoires ruraux, petites villes, moyennes villes et QPV, ils portent des projets collectifs répondant aux besoins du territoire : espaces de travail partagés, fablabs, espaces agricoles mutualisés, tiers-lieux culturels ou de production...

MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

30 millions d'€ sur 3 ans

Porté par les ministères de la Cohésion des territoires et des TPE/PME

100 tiers-lieux de production, mutualisant des moyens, parcs machines et compétences au service d'une communauté de professionnels ont été encouragés par les ministères de la Cohésion des territoires et des TPE/PME pour soutenir l'activité locale, et labellisés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Ils participent tous de la relocalisation de la production et sont engagés dans la transition écologique et la transmission des savoir-faire pour développer des compétences localement nécessaires au maintien des filières et à leur renouvellement. Les enjeux d'éco-conception de réemploi, de recyclage sont au cœur de leurs préoccupations quelles que soient les filières concernées : bois, textile, métiers d'art, agriculture... L'ensemble des projets ont suivi un programme d'incubation de 4 mois et bénéficient d'une enveloppe d'accompagnement sur-mesure pendant 2 ans.

DEFFINOV

50 millions d'€ sur 3 ans

Porté par le ministère du Travail

185 projets sont soutenus à travers des appels à projets régionaux ayant ciblé tiers-lieux et organismes de formation, en consortium, pour :

1. donner accès aux formations au plus grand nombre dans les territoires grâce à l'accueil de parcours de formation en tiers-lieux
2. développer de nouvelles approches pédagogiques capitalisant sur l'hybridation des activités et la coopération des acteurs localement autour d'enjeux en commun (sur une filière, en réponse à un public cible, pour développer du commun...)

OBSERVATOIRE DES TIERS-LIEUX

Le pôle Observatoire produit de la connaissance et des savoirs sur l'écosystème des tiers-lieux. Il est composé d'un « **media** » qui publie tous les mois des articles, dossiers, portraits de tiers-lieux ; une rubrique « **recherche** » qui anime des collectifs de chercheurs ou agrège leurs travaux ; une rubrique « **données** » qui met en visibilité le panorama des tiers-lieux en France actualisé suite au recensement de l'écosystème.

CAPE* Communauté des acteurs publics engagés

Depuis 2023, France Tiers-Lieux anime la communauté des acteurs publics engagés qui **réunit tous les élus, agents territoriaux ou des services déconcentrés de l'Etat qui sont mobilisés ou souhaitent se mobiliser pour soutenir les tiers-lieux sur leur territoire**. Acculturation, visites apprenantes, partage de bonnes pratiques, projet en commun... elle a vocation à donner les clefs et les outils pour « faire avec » les tiers-lieux.

« FAIRE TIERS-LIEUX », événement national biennal

Octobre 2022 puis octobre 2024 sont les deux rendez-vous nationaux opérés par France Tiers-Lieux réunissant l'ensemble de l'écosystème des tiers-lieux, acteurs, partenaires publics et privés. **Près de 1200 personnes ont assisté à l'événement en 2024 placé sous le signe de la coopération et du faire ensemble.**

ACCOMPAGNEMENT DES TIERS-LIEUX

3 millions d'€ sur 3 ans

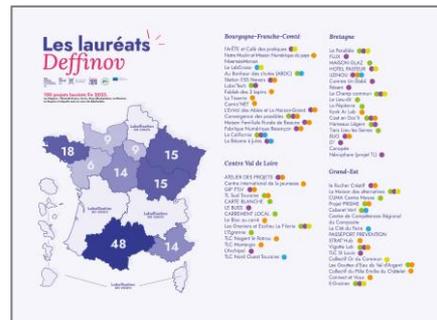
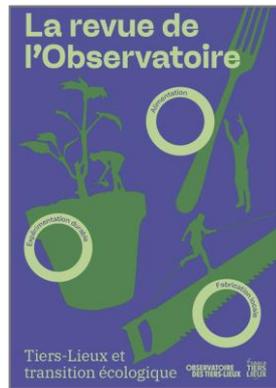
France Tiers-Lieux porte un programme d'accompagnement des porteurs de projet de tiers-lieux visant à **consolider leur modèle ou projet stratégique pour un territoire**. Les tiers-lieux bénéficiaires sont accompagnés à travers : du **compagnonnage** ou un **accompagnement collectif** ou un **accompagnement individuel**. 15 structures régionales opèrent le déploiement du programme pour le compte de France Tiers-Lieux. Cet accompagnement des tiers-lieux est opéré en lien avec les opérateurs DLA et l'Avise (partage de données, complémentarité de l'accompagnement, analyse d'impacts).

191 tiers-lieux demandeurs

92 sélectionnés pour un diagnostic

69 en cours de diagnostic

Publication, projets et partenaires



Tiers-lieux et collectivités : *faire ensemble*

Les mots clés :

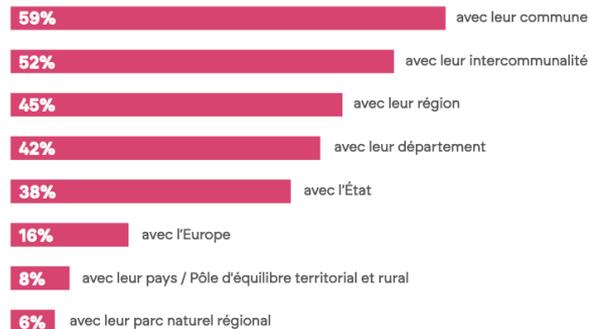
CO-CONSTRUIRE

DÉCLOISONNER

FAIRE CONFIANCE



POURCENTAGE DE TIERS-LIEUX AYANT UN PARTENARIAT AVEC



LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE PARTENARIAT ENTRE TIERS-LIEUX ET COLLECTIVITÉS :

- SUBVENTIONS
- FACILITATION, MISE EN LIEN
- APPUI TECHNIQUE / INGÉNIÉRIE
- SOUTIEN EN COMMUNICATION
- PARTICIPATION À LA GOUVERNANCE
- ACHAT DE PRESTATIONS
- APPORT DE FONCIER POUR LE PROJET

14%

DES PROJETS DE TIERS-LIEUX SONT À L'INITIATIVE DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

83%

DES TIERS-LIEUX DÉCLARENT AVOIR DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS PUBLICS

20%

DES PARTENARIATS AVEC LE BLOC LOCAL SE FONT SOUS FORME D'ACHATS DE PRESTATIONS

Tiers-lieux et collectivités : *faire ensemble*

“ Le tiers-lieu qui
marche est un lieu
d’initiative citoyenne.
Les collectivités sont
des accompagnateurs
de la dynamique ”

ROMAIN
PASQUIER

— Directeur de recherche
à Sciences Po Rennes
— Directeur de la Chaîne "Territoires
et mutations de l'action publique"



LES BONNES PRATIQUES

- S’informer et se documenter
- Participer à des manifestations
sur la dynamique tiers-lieu
- Se rapprocher d'un réseau de tiers-lieux
- Rencontrer des pairs acteurs publics



LES FAUX PAS

Pratiques pouvant limiter le développement d'un projet

- Personne ne porte la responsabilité
du projet / manque de leadership
- Les locaux sont mono usages
et non évolutifs
- Le « socialwashing » ou le
« greenwashing » : manque de sincérité
et d'actions réellement transformatrices
- L'obligation de rentrer dans les
cases ou des silos thématiques
pour obtenir des financements
- Cultiver l'entre-soi
- Manque de gouvernance partagée

Pratiques déviantes pouvant mettre en péril un projet

- Le projet ne répond à aucun besoin avéré
- La définition des services du lieu a
été réalisée sans concertation
- Vouloir absolument « son » tiers lieu et
étouffer des initiatives déjà existantes
- Les conflits d'intérêts entre
parties prenantes
- Une ambition ou un agenda qui
force le rythme du projet
- Vouloir créer un lieu emblématique à
tout prix : « projet ruban coupé »

Présentation du BOB : bâtiment ouvert aux bifurcations à Villeurbanne

Elise Nigay, Plateau Urbain



Merci !



Ville & Aménagement Durable

203 rue Duguesclin

(accès physique au 45 rue Dunoir)

69003 Lyon

—

contact@ville-amenagement-durable.org

Tél. : 04 72 70 85 59

—

ville-amenagement-durable.org



Abonnez-vous à notre page LinkedIn !